

Commerce international

Les traders genevois mis sous la loupe de Berne

Le négoce des matières premières, aussi méconnu qu'essentiel à l'économie de Genève, fait l'objet d'un rapport de la Confédération. La surveillance prévue déçoit nombre d'observateurs

L'essentiel

- **Rapport** La Confédération se penche enfin sur le négoce des matières premières, secteur controversé qui représente 3,5% de son PIB. Elle veut le cadrer pour ne pas ternir sa réputation.
- **Réactions** Les acteurs de la branche accueillent favorablement cette étude. Les ONG jugent par contre Berne trop timide.
- **Essentiel** Méconnu, le métier de négociant n'en est pas moins indispensable pour gérer l'acheminement des matières premières du vendeur à l'acheteur.

Richard Etienne

Le discret secteur du négoce des matières premières fait parler de lui à Berne. Un rapport signé par trois départements fédéraux a été publié hier. Il émane d'une demande d'une députée socialiste et de la pression des ONG, notamment de la Déclaration de Berne, qui a signé en 2011 «Swiss Trading SA», un pamphlet de 350 pages dénonçant des abus dans cette branche économique essentielle. Le Conseil fédéral, avec cette étude, entend présenter ce secteur aussi méconnu que grandissant et le cadrer. D'aucuns le comparent en effet avec celui des banques avant la crise de 2008, quand tout semblait permis.

Le sujet embarrasse Berne. Des ONG mais aussi le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, venu présenter le rapport aux médias, craignent que ce commerce ne ternisse la réputation du pays. Le *Financial Times* en a d'ailleurs fait un élément de sa «une» hier. Le quotidien britannique cite des sources proches du dossier, qui jugent bien molles les recommandations de la Suisse. La situation est délicate: les contributions de la branche en matière d'emplois et de fiscalité sont importantes et un excès de régulations pourrait faire déguerpir des entreprises réputées pour leur expertise dans l'art de la délocalisation.

Un secteur gigantesque

La Confédération dresse un état des lieux, relève les aspects selon elle problématiques et émet des recommandations. Ce pan de l'économie, fort de seulement 10 500 collaborateurs et 500 sociétés (dont des géants comme Glencore, Vitol ou Trafigura), représente pourtant 3,5% du PIB suisse. Le gros des troupes se trouve à Genève, mais les cantons de Vaud, Zoug, le Tessin, Zurich et Bâle en accueillent aussi. L'arc lémanique domine le négoce mondial de café, de sucre et de céréales. Et de brut: «Si le volume annuel du commerce de pétrole effectué depuis la Suisse était livré sur territoire helvétique, il couvrirait la consommation nationale pendant 75 ans», écrit la Déclaration de Berne. Un dixième du PIB genevois en dépend. Depuis 2002, ses recettes au bout du lac ont été multipliées par 15, pour atteindre 20 milliards de francs. Selon la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève, le secteur prévoit une hausse de ses ventes en 2013.

Les entreprises de négoce et d'extraction sont régulièrement accusées de vio-



Johann Schneider-Ammann, conseiller fédéral en charge de l'Économie, a présenté hier le rapport de la Confédération sur le négoce. KEYSTONE

ler les droits humains, de causer des dégâts environnementaux, d'être mêlées à des affaires de corruption et de blanchiment d'argent. Pour y remédier, le rapport recommande que la Suisse s'inspire des mesures mises en œuvre à l'international. Dans de nombreux pays, dont la Chine, l'industrie extractive est soumise à des lois strictes portant sur la transparence des paiements. Outre-Atlantique, le «Dodd-Frank Act», cette vaste réforme de la régulation financière, exige des entreprises actives dans l'extraction de matières premières de la publication annuelle de toutes les dépenses dès 100 000 dollars. Des lois similaires sont en cours d'élaboration en Europe et au Canada.

Les ONG saluent cette recommanda-

tion mais demandent que, contrairement aux Etats-Unis, cette mesure ne soit pas appliquée uniquement aux sociétés cotées et qu'on introduise de façon explicite les activités de négoce. «Les entreprises présentes en Suisse font surtout du négoce et quasi aucune d'entre elles n'est cotée», justifie Marc Guéniat, enquêteur de la Déclaration de Berne. En Suisse, seule une partie du capital du groupe zouglois Glencore est publique.

Stéphane Graber, secrétaire général de la Geneva Shipping and Trading Association (GSTA), dit accueillir favorablement le rapport. «Nous sommes ouverts au dialogue avec les autorités et la société civile», ajoute-t-il. Plusieurs partis politiques ont également réagi. L'Association

des banquiers, qui juge que le secteur souffre d'une image injustifiée, a publié il y a dix jours sa propre étude sur le rôle des banques dans le financement du négoce. «Il y a une grande méconnaissance en Suisse», estime son coauteur Martin Hess. On croit que tout le secteur est complice des abus qu'on lit dans la presse, ce qui est faux.»

Un débat public est lancé

Selon Paul Rieveley, associé chez KPMG, le rapport constitue une «bonne référence pour le cadre législatif suisse» mais Berne doit garder en tête que d'autres places sont prêtes à accueillir ces entreprises. «Le secteur est prêt à faire des concessions, si elles sont raisonnables et

améliorent la transparence», dit-il. Si les sociétés sont soumises à un taux d'imposition du bénéfice qui varie entre 4 et 11 de leurs revenus. La GSTA a fait savoir que la branche ne s'exilerait pas si ce ton venait à imposer son fameux taux unique de 13%. En Europe et aux Etats-Unis, ils oscillent entre 20 et 40%, mais des concurrents comme Singapour (Dubai n'en demandent que 5%.

Quant à la Déclaration de Berne, elle regrette dans un communiqué que «cet analyse timorée n'apporte aucune proposition concrète pour soumettre ce secteur à une régulation efficace» et promet une analyse complète aujourd'hui. Le débat est donc lancé. Le discret secteur se désormais sous les feux de la rampe.

Les chiffres du commerce de transit en Suisse

Recettes du commerce de transit

Part au PIB en %



Plus de 90% du commerce de transit en Suisse est représenté par le secteur du négoce de matières premières

10 500 nombre d'emplois directs générés par le secteur du négoce de matières premières en Suisse (8000 dans l'arc lémanique).

10,3% part du PIB genevois venant de ce secteur.

568 milliards de francs, chiffre d'affaires des trois leaders suisses du secteur, Vitol, Glencore et Trafigura.

GL. DONNÉES: E. RICHARD. SOURCE: BNS.

Une profession essentielle

Le négociant en matières premières est un intermédiaire qui rend un service aussi essentiel que nécessaire en régulant l'offre et la demande d'un pays à l'autre. «Son rôle consiste à acheter une matière première au producteur au meilleur prix pour la revendre», explique Stéphane Graber, secrétaire général de la GSTA. Il doit connaître les acheteurs et les vendeurs, et amener de la plus-value dans le transfert de marchandises. «Ce faisant, le négociant collabore avec des groupes miniers, des raffineries ou des affréteurs dans le monde. Certains groupes, comme Glencore, Trafigura, Vitol ou encore Mercuria, tous présents à Genève, rachètent d'ailleurs une partie

de ces actifs. La Déclaration de Berne voit une branche qui englobe des activités controversées, la GSTA une façon de la rendre plus compétitive. Les négociants symbolisent et profitent de la place suisse, où ils bénéficient de liens de confiance avec les banques, de stabilité et de savoir-faire. Leur présence a aussi favorisé l'essor à Genève du «trade finance», ce financement bancaire des opérations de négoce. Le français BNP Paribas, leader mondial de la spécialité, est présent au bout du lac. Son compatriote Credit Agricole, les banques néerlandaises ING et Rabobank et les banques cantonales notamment de Genève et Vaud, se sont aussi illustrés sur ce secteur. **R.ET.**